

S'LO

DATE DE CONVOCATION : 05 avril 2024
DATE D’AFFICHAGE : 05 avril 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 17
NOMBRE DE VOTANTS : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 avril 2024 à 19h00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, Mme SOLTYSIAK, Mme SCOTTE, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. ODIEVRE, Mme CABRE, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE, Mme VOET.

ABSENTS : Mme ROUSSELLE (procuration à M. AVART), M. COURTIN (procuration à M. BUCKMAN), Mme WUYTS (procuration à Mme BECQUET), Mme BINET (procuration à Mme CABRE), M. REVILLON, Mme CADET (procuration à M. DUCROCQ).

N° 2024/013 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2023

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement au 31 Décembre de l'exercice
Constatant que le compte administratif présente :
Un DEFICIT de fonctionnement de - 2 107.25 €

DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE

Résultat de l'exercice	DEFICIT	- 2 107.25 €
Reports	EXCEDENT	268 013.09 €
	RESULTAT CUMULE	265 905.84 €

Après délibération et vote (21 votants : 17 pour – 4 contre)

1°) Fixe l'état des restes à réaliser (dépenses et recettes) selon l'état joint en annexe

2°) Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme il suit :

Affectation à l'excédent reporté BP 2024 171 795.88 €
(ligne budgétaire 002)

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,

Bernard VANPOPERINGHE



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,

Daniel DESCHODT.